

TARIFS ACTIVITES SUAPS 2021/2022



Inscriptions au SUAPS entre 11h et 13h30 du mardi au vendredi

ACTIVITES	JOURS	TARIFS TTC
CANOE-KAYAK	journée, matériel fourni	10 €
ESCALADE falaise (départ Pau)	la journée, corde et matériel fournis	10 €
	1/2 journée, corde et matériel fournis	5 €
SURF (départ Pau)	jeudi la journée matériel fourni	10 €
SURF (départ BAYONNE, 1/2 journée)	1/2 journée	5 €
location matériel au semestre (Bayonne)	loc. jeudi la journée pour un semestre	25 €
stage surf (Pau et Bayonne)	2 jours (hors hébergement et hors restauration)(*)	10 €
stage surf Saint Vincent (Pau et Bayonne)	4 jours (hors hébergement et hors restauration)(*)	20 €
stage surf juin (5jours) (Pau et Bayonne)	5 jours (hors restauration)(*)	80 €
RANDONNEE PEDESTRE	la journée (samedi ou dimanche)	10 €
RANDONNEE RAQUETTE	la journée (samedi ou dimanche)	10 €
	location raquettes et ARVA	5 €
PACK-SPORT	personnels UPPA par an (ayant droit SUAPS)	0 €
Location salle musculation (Bayonne)	structure sous convention par semestre	100 €
	structure sous convention par an	115 €
Formation plongée (Bayonne)	Pour les 18 premiers étudiants inscrits	100 €
	Pour les étudiants supplémentaires et personnels	190 €
SKI ALPIN/SNOWBOARD (départ Pau)	jeudi après-midi (Gourette)	10 €
	samedi journée	20 €
SKI ALPIN/SNOWBOARD (départ Bayonne)	samedi journée	20 €
Location ski/snowboard	la journée de location snowboard/ski	5 €
stage ski/snowboard	2 jours en février(*)	150 €
stage ski/snowboard formation moniteurs	3 jours décembre(*)	130 €
stages & sorties ski/snowboard	Etudiants moniteurs en encadrement	0 €
	Etudiants moniteurs n'encadrant pas: 50% de réduction sur sorties et stages (hors stage formation)(**)	-50%
Redevance annuelle personnel	personnels UPPA par an(***)	50 €

Aucune sortie plein-air ne sera remboursée en cas de non présence (sauf présentation d'un justificatif médical)

Seules les sorties annulées par le SUAPS peuvent donner lieu à un remboursement ou un report à la sortie suivante

Paiement en espèces ou chèques (régisseur de recettes SUAPS) à l'inscription

(*) ce tarif pourra bénéficier d'une remise sur avis du responsable du SUAPS (nombre de personnes, destination, ...)

(**) la réduction de 50% sur la sortie est attribuée aux étudiants moniteurs titulaires qui n'encadrent pas des étudiants

Elle est annuelle (dates de début et fin d'activités) et non remboursable

(***) carte nominative non scissible

Votés au CA du 13/07/2021